



VILLE DE SHANNON
Province de Québec

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 829-25

AVIS DE PROMULGATION

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Greffière de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 12 janvier 2026, le règlement suivant :

Règlement numéro 829-25 établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2026.

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à www.shannon.ca .

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 16^e JOUR DU MOIS DE JANVIER 2026.

La greffière,
Mélanie Poirier